



Toute nouvelle adhésion, ne sera effective:
qu'après avoir pris connaissance de la charte ci-dessous et
en avoir accepté les conditions.
Ecrire la phrase suivante:
" J'ai lu la charte et je m'engage à en respecter les termes ".
Date et Signature:



Excités et Compétiteurs s'abstenir.

Sont admises toutes les motos, routes, customs, trails
égales ou supérieures à 500 cc, conformes au code de la route,
régulièrement immatriculées, assurées et en parfait état de marche.
Les organisateurs se réservent le droit d'exclure à tout moment,
le ou les participants (adhérents ou visiteurs) dont le comportement
ou la conduite pourrait nuire à la sécurité et au bon déroulement de la sortie,
à l'image du moto-club, ou pourrait être dangereux pour les autres.

Respecter les lieux, les biens et les personnes qui nous accueillent.
Pensez que vous n'êtes pas seul, vérifiez bien dans vos rétroviseurs,
mettez vos clignotants avant de doubler, de vous rabattre ou de vous arrêter.
Respecter le code de la route, respecter les autres usagers de la route.

Au cours d'une sortie, chacun doit surveiller son suivant pour
éviter de se perdre, s'arrêter s'il y a lieu.
respecter les points de ralliements et les itinéraires.

La Solidarité doit être présente à tout instant. Chacun est responsable de tous.
Pensez à avoir fait le plein avant chaque sortie pour éviter de provoquer des retards.

En cas de conditions météorologiques défavorables, l'organisateur se réserve
le droit de modifier ou d'annuler la sortie.
Les arrhes seront soit remboursées, soit réutilisées pour une prochaine sortie.

En plus des courriers, des mails reçus, les adhérents(es) doivent régulièrement
se renseigner auprès du bureau ou des organisateurs des activités du moto club.
Le fait de s'inscrire au moto-club implique la participation de chaque adhérent(e)
part sa présence, ses idées, ses connaissances au bon déroulement et
l'évolution de l'association.

Le souhait du club est de faire partager ses activités à tous les adhérents(es),
quels que soient leurs milieux sans favoritisme ni passe-droit,
dans de bonnes conditions, sans négliger le confort, le plaisir et la convivialité.
L'adhésion implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

Le président et son équipe
Tél: 09 54 61 53 54 / 06 85 76 42 44
site : mcespritlibre.fr

ESPRIT LIBRE - ESPRIT d'EQUIPE

CALENDRIER 2020



Association Loi 1901 n° 0423011400

Moto Club Esprit Libre

1 Passage François Estrader

42170 St Just-St Rambert

Tél: 09 54 61 53 54 Port: 06 85 76 42 44

Site: [mcespritlibre.](http://mcespritlibre.fr)

Secrétariat: 04 77 56 86 27

CALENDRIER DES

Dimanche 12 janvier: les galettes.

Dimanche 1 Mars: Visite du Musée de la Forge
à St Martin la Plaine.

- REPRISE -

Dimanche 5 Juillet:

"Le Morvan", sur les traces des gaulois à Bibracte,
site naturel historique et retour
en longeant le superbe canal du Centre.

Du 1^{er} au 8 Août: Une semaine en Bretagne.

Samedi 29 août: Pique-nique du moto-club,
(Chez Jean-Louis et Elizabeth).

ACTIVITÉS 2020.

Dimanche 6 Septembre: Visite du musée Baster, à Riom.
(par Liliane et Philippe).

Week-end du 12 et 13 Septembre;

Sortie dans le Jura (par Christine et Thierry).

Week-end du 26 et 27 Septembre:

Avignon le palais des papes, (Patrick, Murielle,
J Jacques, Évelyne).

Dimanche 4 Octobre:

Escapade en Livradois et Puy de Dôme.
J Jacques et Evelyne - Patrick et Murielle,

Dimanche 11 Octobre;

sur les routes de l'Ardéchoise, St Félicien
(Monique et Marc).

Samedi 14 novembre: AG